

**Les nouvelles technologies au
service de la lutte contre le
vol de véhicules**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 03
I. CONTEXTE – CONSTAT – ENJEUX	p. 04
II. FAILLES – LIMITES – MENACES	p. 06
III. PROPOSITION – ORIENTATIONS – ACTIONS	p. 07
À PROPOS	p. 09

INTRODUCTION

En forte augmentation ces dernières années, le vol de véhicules est un phénomène complexe qui impacte de nombreux acteurs, incluant les pouvoirs publics locaux, nationaux et étrangers, les forces de l'ordre, les assureurs, les offreurs de solution technologiques ainsi que, bien sûr, les automobilistes. Ce phénomène s'inscrit dans une dynamique marquée par l'activité croissante de réseaux criminels organisés, souvent transnationaux, qui exploitent les failles technologiques et organisationnelles pour mener leurs activités de manière rapide et efficace.

Après une période de stagnation et même de baisse enregistrée avant 2020, le vol de véhicules connaît une hausse significative depuis 2022.

Ce retournement de tendance est attribuable à plusieurs facteurs, dont la reprise économique post-COVID, l'adaptabilité des méthodes de vol face aux avancées technologiques des constructeurs automobiles et une demande croissante pour des véhicules et pièces détachées sur les marchés parallèles, particulièrement dans les pays du Sud de la Méditerranée et de l'Est de l'Europe. En 2023, le nombre de véhicules volés en France a atteint 140 400, une augmentation de 5 % par rapport à 2022, après une hausse de 9 % l'année précédente.

Cette dynamique ne saurait être ignorée. Elle génère des coûts économiques, logistiques et psychologiques considérables pour les usagers, tout en mobilisant des ressources importantes au niveau des forces de l'ordre et des assureurs. Les statistiques révèlent que près de 60 % des véhicules volés ne sont jamais retrouvés, et que les chances de récupération diminuent de manière drastique après les premières 48 heures. Ces données illustrent la nécessité de mettre en œuvre des solutions concrètes pour répondre à cette menace croissante.

Cette note s'inscrit dans le cadre des travaux menés par le groupe de travail « Les nouvelles technologies au service de la lutte contre le vol de véhicules », qui a réuni forces de l'ordre (Police judiciaire, Gendarmerie nationale, Interpol), assureurs, fournisseurs de solutions technologiques, associations d'élus et représentants des automobilistes. Son objectif est triple : dresser un état des lieux précis de la situation actuelle, identifier les failles et les limites des dispositifs existants et formuler des propositions adaptées pour renforcer les capacités de prévention et de récupération des véhicules volés.

Les travaux du groupe de travail ont permis l'émergence d'un consensus autour de la nécessité de créer un label structuré en plusieurs niveaux. Contrairement à une norme qui nécessiterait une intervention législative, ce label offrirait une approche agile et rapide pour clarifier l'offre des dispositifs de sécurité applicables aux véhicules disponibles sur le marché. Il permettrait également d'assurer une meilleure transparence pour les consommateurs et d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des constructeurs, des installateurs ou des forces de l'ordre. Ce label constituerait une réponse pragmatique et immédiatement opérationnelle pour contrer efficacement ce phénomène.

140 400

Nombre de véhicules volés en 2023, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2022.

1 toutes les 4 minutes

Fréquence à laquelle un véhicule est volé en France.

5 000 €

Coût moyen par vol, incluant les pertes directes et indirectes.

-90 %

Diminution de la probabilité de récupération d'un véhicule après 48 heures.

+18,9 %

Augmentation totale des vols de véhicules entre 2021 et 2023.

27 %

Part des vols commis en Île-de-France, la région la plus touchée.

60 %

Proportion des véhicules volés qui ne sont jamais retrouvés.

I. CONTEXTE – CONSTAT – ENJEUX

CONTEXTE

Le vol de véhicules connaît une recrudescence inquiétante, marquant un retournement de tendance après plusieurs années de baisse observée avant 2020. En 2023, 140 400 véhicules ont été volés en France, une hausse de 5 % par rapport à 2022, elle-même marquée par une augmentation significative de 9 % par rapport à 2021. Ces chiffres traduisent une réalité préoccupante qui touche à la fois les automobilistes, les forces de l'ordre, les assureurs et, plus largement, la société dans son ensemble.

Cette recrudescence s'inscrit dans un contexte où la mobilité des réseaux criminels organisés leur permet de répondre efficacement aux demandes croissantes de véhicules ou de pièces détachées sur des marchés parallèles, souvent situés dans des pays du Sud de la Méditerranée ou de l'Est de l'Europe. Les véhicules volés sont rarement retrouvés : près de 60 % des vols restent irrésolus, illustrant les limites des mécanismes actuels de prévention et d'élucidation.

La probabilité de récupération d'un véhicule chute de surcroît drastiquement après les premières 48 heures suivant le vol. Ce phénomène est accentué par l'absence de dispositifs spécifiques sur certains véhicules. Selon les données disponibles, seuls 40 % des véhicules dépourvus de solutions technologiques de récupération, comme les traceurs GPS ou les systèmes d'immobilisation, sont retrouvés.

Le contexte technologique ajoute une couche de complexité : les voleurs s'adaptent rapidement aux avancées des constructeurs automobiles et des offreurs de solutions technologiques. Si les dispositifs de verrouillage à distance ou d'immobilisation permettent de ralentir certaines méthodes, les techniques de vol évoluent à un rythme soutenu. Les méthodes sans effraction, telles que le « relay attack », où le signal des clés est copié pour accéder au véhicule, représentent aujourd'hui 70 % des vols. Cette sophistication accrue impose de renforcer les moyens de lutte à travers des solutions innovantes et coordonnées.

Face à cette situation, les acteurs publics et privés gagneraient à mobiliser les ressources idoines pour répondre à ces défis, le vol de véhicules renvoyant tant à des problématiques économiques que de sécurité. À ce titre, les travaux du groupe de travail « Les nouvelles technologies au service de la lutte contre le vol de véhicules » mettent en évidence la nécessité de repenser les approches actuelles pour freiner cette tendance et protéger les usagers.

CONSTAT

Deux types de vols de véhicules dominant, reflétant des motivations et des dynamiques criminelles distinctes, mais toutes deux préoccupantes par leur ampleur et leurs conséquences.

Vols pour utilisation immédiate

Ces vols sont généralement associés à des infractions ponctuelles, souvent opportunistes, où le véhicule est utilisé dans un laps de temps court pour des activités spécifiques, telles que des délits, des braquages ou des infractions nécessitant un moyen de transport rapide et anonyme. Ces véhicules sont généralement retrouvés rapidement, abandonnés dans un état souvent dégradé. Bien que ces vols soient moins sophistiqués que les opérations orchestrées par des réseaux criminels, ils mobilisent néanmoins des ressources significatives des forces de l'ordre et des assureurs, tout en générant un préjudice direct pour les automobilistes concernés.

Vols organisés pour le trafic international ou le démantèlement de véhicules

Les vols organisés relèvent d'un autre niveau de complexité et d'impact. Ces vols impliquent des réseaux criminels structurés opérant à une échelle transnationale. Ces organisations, souvent implantées à l'étranger, notamment dans les pays du Sud de la Méditerranée et de l'Est de l'Europe, disposent d'une logistique leur permettant de transporter rapidement les véhicules volés hors des frontières nationales. Ces véhicules peuvent alors être revendus dans leur intégralité sur des marchés parallèles ou démantelés en pièces détachées pour alimenter un commerce clandestin.

Ces réseaux criminels, bien coordonnés, exploitent l'ensemble de la chaîne logistique, de l'identification des véhicules ciblés à leur transport rapide et discret, rendant leur traçabilité particulièrement complexe. Le démantèlement des véhicules représente une filière très lucrative, alimentant une demande croissante pour des pièces détachées, en particulier dans les pays où les réglementations sur les pièces d'occasion sont plus souples.

Adaptabilité des méthodes criminelles

La dangerosité de ces réseaux réside également dans leur capacité à adapter constamment leurs méthodes aux innovations technologiques. Par exemple, le

développement de systèmes d'immobilisation, de verrouillage à distance ou d'alarmes sophistiquées a entraîné l'émergence de techniques de vol sans effraction, comme le « relay attack » ou le brouillage de signaux. Ces méthodes permettent aux voleurs de déjouer les systèmes de sécurité sans laisser de trace visible, compliquant à la fois la tâche des enquêteurs et les réclamations auprès des assureurs.

Cette évolution constante des techniques criminelles souligne les limites des dispositifs traditionnels, qui, bien que nécessaires, ne suffisent pas à contrer l'ingéniosité et la rapidité d'adaptation des voleurs. Dans ce contexte, des solutions innovantes, flexibles et propices à la coopération entre acteurs sont nécessaires pour répondre à cette menace en perpétuelle évolution.

ENJEUX

Les nouvelles technologies occupent une place centrale dans la lutte contre le vol de véhicules, tant sur le plan de la prévention que de l'élucidation. Leur rôle clé repose sur leur capacité à dissuader les voleurs, à complexifier l'accès aux véhicules et à maximiser les chances de récupération une fois le vol commis.

Dissuasion : complexifier l'accès aux véhicules

La dissuasion repose principalement sur des solutions technologiques qui rendent l'accès au véhicule plus difficile et augmentent le risque pour les voleurs. Ces dispositifs incluent :

- **Les alarmes** : ces systèmes avertissent immédiatement en cas de tentative de vol, dissuadant les voleurs potentiels.
- **Les immobilisateurs** : ces technologies empêchent

le démarrage du véhicule sans la clé ou le signal approprié, bloquant ainsi toute utilisation immédiate.

- **Les dispositifs de verrouillage à distance** : ces solutions permettent de contrôler l'accès au véhicule même en cas de tentative de forçage, rendant l'accès direct impossible.

Ces dispositifs permettent non seulement de réduire le nombre de vols opportunistes mais également de limiter les vols organisés en augmentant la complexité des opérations nécessaires pour réussir un vol.

Traçabilité et récupération : optimiser les chances de retrouver un véhicule volé

Outre la dissuasion, l'enjeu de la traçabilité et de la récupération apparaît central dans la lutte contre le vol de véhicules. Une fois le vol commis, le temps devient un facteur critique : la probabilité de retrouver un véhicule chute considérablement après 48 heures. Pour répondre à ce défi, plusieurs solutions ont été identifiées :

- **Les GPS et systèmes de localisation avancés** : ces technologies permettent de suivre les déplacements du véhicule en temps réel et de transmettre ces informations aux forces de l'ordre.
- **Les caméras de surveillance intelligentes** : ces dispositifs capturent des images ou des vidéos, facilitant l'identification des véhicules volés ou des auteurs des vols.
- **Les plateformes de partage de données** : en facilitant la coordination entre les forces de l'ordre, les assureurs et les fournisseurs de technologies, ces plateformes renforcent l'efficacité des enquêtes et des opérations de récupération.

II. FAILLES – LIMITES – MENACES

Complexité et diversité de l'offre

Bien que les avancées technologiques offrent aujourd'hui un large éventail de dispositifs pour prévenir et récupérer les véhicules volés, toutes les solutions ne se valent pas. Certaines technologies, éprouvées et robustes, parviennent à démontrer leur efficacité, tandis que d'autres, malgré des promesses séduisantes, s'avèrent peu fiables dans leur utilisation ou limitées dans leurs résultats concrets.

Les automobilistes se retrouvent ainsi face à une offre pléthorique de dispositifs de sécurité, allant des alarmes et systèmes de géolocalisation aux immobilisateurs ou dispositifs de verrouillage à distance. Cette diversité, bien qu'elle témoigne d'un marché dynamique, génère également une confusion importante. En l'absence de critères d'évaluation clairs ou de certifications reconnues, les consommateurs peinent à identifier les solutions réellement adaptées à leurs besoins, à la fois fiables et efficaces pour prévenir ou résoudre les vols.

Cette complexité freine l'adoption généralisée des technologies les plus performantes, privant les automobilistes, mais aussi les assureurs et les forces de l'ordre, des bénéfices d'une approche cohérente et structurée. Une clarification s'impose donc pour guider les choix et favoriser la diffusion des innovations qui apportent une véritable valeur ajoutée.

Adaptabilité des criminels

Les voleurs de véhicules montrent une capacité impressionnante à adopter de nouvelles techniques pour contourner les dispositifs technologiques récemment introduits. Par exemple, des solutions comme les alarmes ou les systèmes d'immobilisation, bien qu'efficaces à leur lancement, deviennent rapidement obsolètes face à l'émergence de nouvelles méthodes criminelles. Le recours croissant à des outils sophistiqués comme les dispositifs de « relay attack » ou de brouillage de signal illustre cette adaptabilité. Ce phénomène réduit considérablement la durée de vie et l'utilité de certains dispositifs, nécessitant une réponse technologique tout aussi dynamique et évolutive.

Obstacles juridiques et réglementaires

Le cadre légal et réglementaire actuel, nécessaire pour protéger la vie privée des individus, limite l'accès rapide aux données nécessaires pour récupérer les véhicules volés. Le RGPD et le principe de « Privacy by Design » imposent des contraintes strictes sur la collecte et l'utilisation des données de géolocalisation. Dans de nombreux cas, l'accès à ces données n'est possible que via une réquisition judiciaire, ce qui peut entraîner des délais incompatibles avec les premières 48 heures critiques pour la récupération d'un véhicule. Ces obstacles ralentissent les interventions et compliquent le travail des forces de l'ordre et, partant, celui des assureurs.

Manque de coordination entre acteurs

L'absence de partage d'informations structuré et fluide entre les forces de l'ordre, les assureurs et les offreurs de solutions technologiques limite régulièrement l'efficacité des actions entreprises. Ces acteurs opèrent souvent de manière isolée, avec peu ou pas d'échanges sur les données ou les méthodes permettant d'identifier, de localiser et de récupérer les véhicules volés. L'efficacité des enquêtes dépend ainsi largement de la capacité des offreurs de solutions technologiques à collaborer et échanger avec les forces de l'ordre. Ce manque de coordination réduit non seulement les chances de succès des opérations de récupération, mais engendre également des redondances et des inefficacités tout au long de la chaîne de prévention et d'élucidation.

Absence de certification standardisée

L'absence d'une certification ou d'un label standardisé empêche l'émergence d'un cadre clair permettant de distinguer les dispositifs robustes des solutions moins fiables. Cette fragmentation de l'offre conduit à une approche morcelée, où les solutions sont adoptées de manière hétérogène par les consommateurs et les professionnels. En l'absence de normes reconnues, les automobilistes ne disposent pas d'une garantie sur l'efficacité des dispositifs, et les forces de l'ordre, comme les assureurs, peinent à intégrer ces solutions dans une stratégie globale et cohérente de lutte contre le vol de véhicules.



PROPOSITION – ORIENTATIONS – ACTIONS

1. Un consensus pour un label structurant et transparent

Ces constats mettent en lumière un défi à relever : distinguer les solutions véritablement performantes des outils dont les promesses peinent à se matérialiser. L'absence de standards clairs ou d'évaluations indépendantes renforce cette opacité, laissant consommateurs et professionnels naviguer à vue dans un marché où le bon grain et l'ivraie se côtoient.

Face à la multiplicité des solutions disponibles, un consensus a ainsi émergé parmi les parties prenantes sur la nécessité de structurer et rendre plus lisible cette offre diversifiée. La mise en place d'un label dédié s'est imposée comme une réponse pragmatique, à la fois pour guider les choix des consommateurs et pour instaurer une transparence accrue entre acteurs, dans un marché souvent difficile à déchiffrer.

Un tel label aurait plusieurs objectifs :

- **Établir des standards de qualité** : identifier les dispositifs les plus efficaces en matière de prévention et de récupération.
- **Simplifier la compréhension des solutions** : permettre aux consommateurs de distinguer les solutions robustes des produits inadaptés voire « gadgets », tout en offrant aux assureurs une meilleure visibilité sur les technologies fiables, facilitant ainsi au besoin l'ajustement des primes et la gestion des risques.
- **Encourager l'innovation et la confiance** : soutenir l'adoption de nouvelles technologies tout en incitant les acteurs à améliorer en permanence leurs offres.

Ce label offrirait également un cadre clair pour les collaborations entre les forces de l'ordre, les assureurs et les constructeurs, permettant une mutualisation des efforts pour lutter efficacement contre ce phénomène.

Création d'un label à tiroirs

Face à la multiplicité et à la diversité des dispositifs de sécurité disponibles sur le marché, il apparaît particulièrement pertinent d'aller vers la mise en place d'un label structuré en plusieurs niveaux. Ce label, pensé comme une solution agile et pragmatique, viserait à couvrir l'ensemble des aspects de la sécurisation des véhicules, de la prévention à la récupération.

Le label pourrait ainsi être structuré en trois niveaux, visant à couvrir l'ensemble des aspects de la sécurisation des véhicules :

1. Traceur

La première composante du label pourrait porter sur la certification des dispositifs embarqués dans les véhicules. Le fonctionnement du système repose sur un boîtier installé à l'intérieur du véhicule, conçu pour être à la fois robuste et compatible avec le partage de données.

2. Installation

Le deuxième niveau du label pourrait concerner la validation des standards et des méthodes d'installation des dispositifs de sécurité par des professionnels certifiés. Il s'agit ici de s'assurer que les dispositifs de sécurité additionnels respectent des critères techniques et qualitatifs définis. Ce volet inclut la formation des installateurs et l'agrément de ces derniers pour garantir une pose efficace et sécurisée des équipements. Une mauvaise installation des dispositifs technologiques peut en effet compromettre l'efficacité des dispositifs, d'où la nécessité de garantir des méthodes standardisées et reconnues par le label.

3. Récupération

Enfin, la troisième composante du label pourrait évaluer les systèmes en termes d'efficacité pour localiser et récupérer les véhicules volés. Ce volet s'attache particulièrement à la rapidité et à la fiabilité des dispositifs de traçabilité, comme les GPS ou les plateformes de partage d'informations, pour maximiser les chances de récupération (notamment dans les premières 48 heures après le vol). L'objectif est également de garantir que ces solutions permettent une coopération efficace entre les forces de l'ordre, les assureurs et les autres parties prenantes, tout en respectant les cadres légaux existants.

Bénéfices du label

Ce label à tiroirs offrirait une meilleure lisibilité des dispositifs de sécurité disponibles sur le marché pour les consommateurs. En distinguant les solutions robustes des gadgets inefficaces, il simplifierait les choix des automobilistes tout en renforçant leur confiance dans les équipements adoptés.

Les avantages ne se limitent pas aux consommateurs :

- **Pour les constructeurs** : le label pourrait constituer un atout commercial, valorisant les véhicules équipés de technologies adaptées.
- **Pour les forces de l'ordre** : l'accès à des systèmes labellisés faciliterait la coordination des efforts pour localiser et récupérer les véhicules volés.
- **Pour les assureurs** : intégrer la promotion des dispositifs labellisés dans les contrats d'assurance pourrait offrir un double avantage. En proposant des réductions tarifaires pour inciter les automobilistes à adopter ces solutions, les assureurs augmenteraient la sécurité des véhicules tout en réduisant la probabilité de sinistres, ce qui contribuerait également à diminuer leurs coûts globaux.

L'expérience italienne constitue un exemple inspirant de réussite. En Italie, l'implication des assureurs dans la gestion et la promotion d'un label dédié a permis de réduire les coûts d'assurance tout en augmentant les taux de récupération des véhicules volés.

Vers une adoption généralisée du label

Pour assurer sa pertinence et son succès, le label devra être légitime et soutenu par une majorité de parties prenantes. Il devra également être intégré dans une dynamique collaborative, impliquant l'ensemble des acteurs – des constructeurs aux assureurs, en passant par les installateurs et les forces de l'ordre.

Ce label représenterait ainsi une réponse concrète et opérationnelle aux défis posés par le vol de véhicules, en renforçant à la fois la prévention et la récupération, tout en structurant l'offre technologique sur le marché.

2. Renforcer la coopération, inciter l'adoption de solutions fiables et soutenir l'innovation technologique

Promouvoir une coopération intersectorielle

L'efficacité de la lutte contre le vol de véhicules repose sur la capacité des différents acteurs à collaborer de manière fluide et structurée. Par exemple, les données de géolocalisation collectées par les fournisseurs

pourraient être transmises directement aux forces de l'ordre via des protocoles sécurisés, réduisant ainsi les délais d'intervention. De même, les assureurs pourraient partager leurs données sur les tendances des sinistres pour identifier des zones ou des modèles de véhicules particulièrement à risque. Une telle coopération est à même de renforcer la synergie entre les parties prenantes, augmentant ainsi l'efficacité des actions entreprises.

Inciter les consommateurs et les assureurs

Pour encourager l'adoption des dispositifs labellisés, il pourrait être pertinent de mettre en place des incitations financières attractives. Par exemple, les assureurs pourraient intégrer des réductions tarifaires dans leurs contrats pour les véhicules équipés de solutions labellisées. Ces incitations permettraient non seulement de stimuler la demande pour les dispositifs efficaces -et non gadgets- mais aussi de sensibiliser les consommateurs à leur importance.

Du côté des consommateurs, une meilleure information sur les économies potentielles, tant sur le plan financier qu'en termes de risques réduits, renforcerait leur motivation à adopter ces dispositifs. Les assureurs, en jouant un rôle actif dans la recommandation et la promotion des dispositifs certifiés, pourraient ainsi renforcer toujours plus leur relation de confiance avec leurs assurés tout en réduisant leur propre exposition aux sinistres liés aux vols de véhicules.

Soutenir les initiatives technologiques

Il est essentiel de poursuivre le développement et la diffusion de solutions performantes, capables de fonctionner efficacement dans des environnements complexes tels que les parkings souterrains ou les zones à faible connectivité. Ces solutions doivent également s'adapter en permanence aux évolutions technologiques et aux nouvelles méthodes employées par les voleurs. Pour garantir leur efficacité, les technologies de traçabilité et de récupération doivent être rigoureusement testées et validées dans des conditions réelles, reflétant les défis concrets rencontrés sur le terrain.

À PROPOS

INSTITUT CHOISEUL

L'Institut Choiseul est un think and do tank indépendant, non partisan et à but non lucratif. Il se dédie au décryptage des grands enjeux économiques et à la fédération de la jeune génération économique.

Pour alimenter le débat public et incarner les dynamiques économiques en cours, l'Institut Choiseul produit des Notes Stratégiques, des études ponctuelles et des classements de jeunes leaders. Pour fédérer et animer ses communautés, il déploie des évènements de haut-niveau mêlant networking convivial, témoignages d'experts et de praticiens et échanges sur des sujets de prospective, sur différents territoires et verticales économiques, en France, en Europe et en Afrique.

Au croisement de la communauté d'affaires et du cercle de réflexion, l'Institut Choiseul offre une plateforme aux décideurs économiques privés comme publics pour s'identifier mutuellement, se mettre en réseau, promouvoir leurs initiatives et réfléchir aux grandes tendances économiques de demain.

INSTITUT
CHOISEUL